

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire son
annoncés dans le journal.

INSÉRATIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 7 Septembre 1880

NOUVELLES LOCALES

Vendredi 27 août, Mgr l'Archevêque de Gênes est venu à Monaco, accompagné de Mgr l'Evêque de Ventimiglia. En l'absence de notre Premier Pasteur, son Vicaire Général, Mgr Viale, a fait les honneurs de la Principauté aux deux Prélats, qui ont beaucoup admiré les riches appartements du Palais, la belle Cathédrale romane en construction et les pittoresques jardins de Saint-Martin et de Monte Carlo.

Leurs Grandeurs se sont montrées fort sensibles au gracieux accueil que reçoivent toujours les dignitaires de l'Eglise dans les Etats du Prince, et ont chargé Mgr Viale de transmettre à Son Altesse Sérénissime, ainsi qu'à Mgr l'Evêque, l'expression de leur respect et de leur gratitude.

Né en 1806, à Portofino, Mgr Magnasco, après avoir été professeur de théologie à l'Université de Gênes et Chanoine pénitencier de la métropole, fut nommé, en 1867, Evêque de Bolina *in partibus infidelium* et auxiliaire de Gênes. Elu Vicaire Capitulaire durant la vacance qui suivit la retraite de Mgr Charvaz, il succéda à ce prélat et fut préconisé Archevêque de Gênes au Consistoire du 7 mai 1871. Par ses talents, sa piété et la fermeté de son caractère, Mgr Magnasco est une des illustrations de l'Episcopat italien.

Nous ne dirons rien de Mgr Reggio, bien connu dans la Principauté et qui est en relations de bon voisinage avec Mgr l'Evêque d'Hermopolis.

Mardi dernier, dans la matinée, une vache qu'un garçon boucher menait à l'abattoir s'échappa furieuse des mains de son conducteur et parcourut, affolée, les rues de la Condamine, semant la frayeur sur son passage. L'adjudant des carabiniers, Tisserant, s'élança courageusement à la poursuite de la bête, qu'il abattit à coups de revolver. Ce sous-officier a reçu les compliments de ses chefs pour le sang-froid qu'il avait montré en cette circonstance.

Vendredi soir, vers 4 heures, un sieur Dominique Bartolomea, âgé de trente-huit ans, chauffeur à la pompe Marchessaux, occupé à nettoyer la machine de cette pompe alors en mouvement, eut l'imprudence de vouloir ramasser un linge qu'il avait laissé tomber; sa main gauche fut prise dans un en-

grenage. A ses cris, ses camarades accoururent et le transportèrent à l'Hôtel-Dieu, où les chirurgiens durent lui faire l'amputation de deux doigts écrasés.

La Méditerranée annonce qu'un nouveau train express aller et retour fonctionnera, à l'ouverture du prochain service d'hiver, entre Marseille et Ventimiglia.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco, en août 1880, est de	15,332
Il n'était, en août 1879, que de	14,250
Différence en faveur de 1880	1,082

CONSULAT DE BELGIQUE

Par suite d'une loi en date du 16 août dernier, *amnistie* est accordée aux réfractaires et déserteurs de l'armée belge qui se présenteront pour faire leur déclaration de soumission, soit devant les Gouverneurs de province, soit, s'ils résident à l'étranger, devant les Ministres ou Consuls de Belgique, dans les délais suivants :

- Un mois pour ceux qui sont en Belgique;
- Trois mois pour ceux qui sont dans les pays limitrophes de la Belgique;
- Six mois pour ceux qui sont dans les autres pays de l'Europe;
- Dix-huit mois pour ceux qui sont hors de l'Europe.

Monaco, le 3 septembre 1880.

AVIS

L'Administration de la Société des Bains de Mer croit devoir prévenir les personnes auxquelles l'usine à gaz de Monaco avait l'habitude de fournir du coke que son approvisionnement est complètement épuisé et que l'extension de ses propres services absorbe la totalité de la fabrication quotidienne. L'administration se trouvera donc désormais dans l'impossibilité de satisfaire aux demandes de coke qui lui seraient adressées.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Saint-Raphaël. — Les travaux de recherches d'eau, entrepris par M. Martin, viennent d'être couronnés d'un succès complet.

Après avoir foré un puits à une profondeur qui n'atteint pas 4 mètres, on a trouvé une couche imperméable. Le rendement du puits est d'environ 10 litres par seconde, c'est-à-dire de plus de 800 mètres cubes par jour.

On est donc assuré dès aujourd'hui qu'on pourra disposer d'une quantité d'eau largement suffisante pour les besoins actuels du pays. On parle de l'organisation d'une société qui aura pour objet l'exploitation de cette eau, et sa distribution dans la ville, les hôtels et les villas de Saint-Raphaël.

Nice. — Un vieillard, le sieur Joseph-Antoine Saqui, âgé de 75 ans, qui demeurait rue Centrale, 14, a disparu de son domicile depuis trois jours. Il est très grand de taille et porte les cheveux et la barbe blancs, cette dernière très longue.

Les personnes qui pourraient avoir des renseignements sur son compte sont priées de les adresser à M. le commissaire central.

— Une des nuits dernières, vers 2 heures du matin, la corniche de la maison portant le n° 8 de la rue Cassini s'est détachée, tombant sur le sol avec un grand fracas. Cela a fort ému les habitants de l'endroit, qui étaient tous les jours exposés à recevoir cette corniche sur la tête. Mais à cette heure-là la rue était déserte; on n'a eu conséquemment aucun accident à déplorer.

Ventimiglia. — La fête de Saint-Second, patron de la ville, a été célébrée avec une solennité inaccoutumée, et a amené une grande affluence. Les bals publics, pour lesquels la population a une véritable passion traditionnelle, ont été très animés et très brillants. Le soir ont été tirés de splendides feux d'artifice. Les illuminations étaient d'un grand effet.

San Remo. — Depuis quelques jours, l'administration du chemin de fer fait exécuter des travaux importants sur le bord de la mer, en face de la nouvelle gare.

On va construire une ceinture de protection à la voie contre la fureur des vagues, qui, en cet endroit, compromettent la sécurité des lignes de garage.

Gênes. — Les chemins de fer de la Haute-Italie, les Romains et les Méridionaux ont décidé de réduire les prix de transport des ouvrages en terre cuite qui, jusqu'à présent, étaient excessivement grevés, par suite de l'illogique assimilation de ces ouvrages aux objets d'art.

— Dans la nuit de mardi, deux scélérats plaçaient deux pierres sur la voie du chemin de fer près de Savone, dans le dessein de faire dérailler le train de marchandises qui devait passer peu après.

L'attentat n'eut, heureusement, pas d'effet, parce que quelques agents des douanes qui avaient vu les malfaiteurs placer les pierres se hâtèrent de les enlever. Ils poursuivirent ensuite les deux auteurs du crime, mais sans pouvoir les atteindre.

— On a, ces jours-ci, placé deux nouvelles bouées

pour indiquer l'endroit où surgira la pointe du môle de la Cava, à l'est du port de Gènes. Une de ces bouées est, comme celle placée précédemment, peinte en rouge. L'autre est de forme carrée; elle a une cloche et est absolument semblable à celle qui indique l'ancienne pointe du môle neuf.

Le prolongement de ce dernier est poussé avec une grande activité et la jetée court déjà parallèle jusqu'à la hauteur de la batterie de la lanterne.

FAITS DIVERS

L'Académie Française, dans sa séance annuelle tenue le 5 du mois d'août, a accordé un prix de vertu de 1,000 francs à M. l'abbé Lambert, de Grasse, chanoine honoraire de Fréjus, aumônier, jusqu'à ces derniers temps, de l'Institution des sourds-muets, à Paris.

Le rapport concernant M. l'abbé Lambert a été lu à l'assemblée par M. Victorien Sardou.

A ce sujet, il n'est pas inopportun de rappeler quelques souvenirs du fondateur des prix de vertu : M. de Montyon.

Qui n'a visité à Paris les bâtiments immenses de l'Hôtel-Dieu? Sous le péristyle s'élevait une statue du baron de Montyon, due au ciseau habile de notre compatriote le baron Bosio. Le piédestal portait l'inscription suivante :

A la mémoire d'Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auger de Montyon, B^o de Montyon, Conseiller d'Etat, dont l'inépuisable bienfaisance et l'ingénieuse charité ont assuré, après sa mort comme durant sa vie, les encouragements aux sciences, des récompenses aux actions vertueuses, des soulagements à toutes les misères humaines.

Né le 23 décembre 1733, mort le 29 décembre 1820.

Ce fut dans sa séance du 23 avril 1821 que l'Académie des Sciences reçut communication du testament de M. Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auger, baron de Montyon, né à Paris, le 23 décembre 1733, mort à Paris, le 29 décembre 1820, conseiller d'Etat avant la Révolution, successivement intendant de l'Auvergne, de la Provence et du Limousin.

Nous extrayons de ce testament les clauses suivantes :

« Je veux être enterré le plus simplement possible.... »

« 12° Je lègue une somme de dix mille francs pour fournir un prix annuel à celui qui découvrira des moyens de rendre quelque art mécanique moins malsain.

« 13° Pareille somme de dix mille francs pour prix annuel en faveur de qui aura trouvé dans l'année un moyen de perfectionnement de la science médicale ou de l'art chirurgical.

« 14° Pareille somme de dix mille francs pour prix annuel en faveur d'un Français pauvre qui aura fait, dans l'année, l'action la plus vertueuse.

« 15° Pareille somme de dix mille francs en faveur du Français qui aura composé et fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.

« Pour les articles précédents, 12 et 13, les prix seront distribués par l'Académie des Sciences; pour les articles derniers, 14 et 15, par l'Académie Française.

« 16° Je lègue à chacun des hospices du département de Paris une somme de dix mille francs, pour être distribuée en gratification ou secours à donner aux pauvres qui sortiront de ces hospices et qui auront le plus besoin de secours. Comme il y a douze départements, cette disposition est un objet de cent vingt mille francs. La disposition sera faite par les administrateurs des hospices.

« 17° Je veux que les legs portés aux articles précédents, 12, 13, 14, 15, 16, ce dernier pour chacun des hospices de Paris, soient doublés, triplés et même quadruplés, en sorte qu'un legs porté à dix mille francs soit porté à quarante mille francs, le doublement de tous ces legs précédant le triplement d'aucun d'eux, et le triplement de tous précédant le quadruplement d'aucun d'eux; cette progression pourra avoir lieu si l'état de mes biens le permet...

« 19° Je donne à mes dispositions cette latitude indéterminée, parce que l'incertitude du montant des biens dans lesquels je puis rentrer, et dont j'ai été dé-

pouillé pour cause d'émigration, ne m'offre point un montant fixe de ma fortune.

« Fait à Paris, le 12 novembre 1819.

« Auger de Montyon. »

Les Académies furent autorisées à accepter le legs Montyon par une ordonnance royale du 29 juillet 1821. A ce moment même commencèrent pour elles de longues et difficiles opérations, qui aboutirent cependant, le 25 avril 1822, à une transaction approuvée par une seconde ordonnance royale du 10 juillet 1822.

L'Académie des Sciences proposa immédiatement de décerner les prix Montyon, pour la première fois, dans sa séance publique de l'année 1824. Les années suivantes, les prix purent être beaucoup plus considérables, la presque totalité du legs étant rentrée dans la caisse de l'Académie.

Le 26 janvier 1829, désirant donner au concours Montyon plus d'éclat et plus d'importance qu'ils n'en avaient eu jusque-là, l'Académie décidait que dorénavant ces prix seraient décernés tant aux découvertes ou perfectionnements dont elle aurait eu connaissance qu'aux meilleurs résultats des recherches entreprises, d'après les questions qu'elle aurait proposées; elle déclarait, en outre, que les pièces admises au concours n'auraient droit aux prix qu'autant qu'elles contiendraient une ou plusieurs découvertes ou perfectionnements parfaitement déterminés. « Si la pièce a été présentée par l'auteur, disait le rapport, il devra indiquer la partie de son travail où sa découverte se trouve exprimée. Dans tous les cas, la commission chargée de l'examen du concours fera connaître que c'est à la découverte dont il s'agit que le prix est décerné. »

Aujourd'hui, l'Académie propose, chaque année, trois prix de deux mille cinq cents francs chacun, et trois mentions honorables de quinze cents francs; elle accorde aussi, quand elle le juge conforme aux intérêts de la science, des citations honorables dont le nombre et la valeur sont indéterminés. Ces citations permettent aux concurrents de poursuivre avec plus de facilité les expériences qu'ils projettent.

On voit quels immenses services ont été rendus par M. de Montyon aux sciences et à ceux qui s'adonnent à leur culture.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre adressée de Catane au *Journal des Débats* :

« Je vous ai parlé, dans une de mes correspondances précédentes, des brillants résultats que l'on obtient en Sicile par l'emploi d'une pompe qui sert à répandre des substances chimiques sur les arbres qu'on veut délivrer des insectes parasites. Un agriculteur sicilien, M. A. Amato, vient de m'apprendre que ce procédé a subi depuis peu une modification intéressante qui en rend les effets beaucoup plus prompts et plus sûrs : au lieu d'employer du pétrole, on emploie du sulfure de chaux délayé dans de l'eau. Cette substance est beaucoup plus économique que la première, et, comme elle n'exerce aucune influence nuisible sur les végétaux, elle peut être employée à de très fortes doses.

On n'ignore pas que plusieurs insectes parasites, tel que le *mytilaspis pulva*, sont munis de coques et se trouvent souvent superposés les uns aux autres de manière à former plusieurs couches; c'est ce qui rend quelquefois peu efficaces les effets du pétrole, qui ne peut être employé qu'à de faibles doses et ne peut atteindre les insectes des couches inférieures.

Mais lorsqu'on emploie le sulfure de chaux que l'on répand en abondance par des pulvérisateurs à larges trous, et qui laisse pour quelques jours sur les troncs et les feuilles une couche pulvérulente, aucun insecte ne peut plus échapper à la mort.

La découverte et l'efficacité du sulfure de chaux dans le cas dont je viens de parler appartient à M. Michel Scammacca, entomologiste sicilien.

On a organisé contre les chats, dans certaines cités de l'Amérique du Nord, une croisade à outrance, nécessité, paraît-il, par l'excessive multiplicité de ces animaux.

Quelques plaisants attribuent ces mesures sanguinaires au motif que voici : il y a dans les contrées septentrionales du Nouveau-Monde une pénurie de lièvres et de lapins telle, qu'on est forcé de recourir aux chats.

Le motif peut être vrai. En Europe, en France surtout, où lapins et lièvres ne font cependant pas défaut, les cuisiniers ne se font pas un cas de conscience de substituer quelquefois un chat à un habitant des garennes.

On a décrété au moyen âge, et jusqu'au XVIII^e siècle, que les chats seraient brûlés vifs. On les considérait comme les agents du diable.

Les persécuteurs de la race féline ignorent certainement que le chat a été, dans l'antiquité la plus reculée, l'objet d'un grand culte. Il était divinisé en Egypte. Il représentait la liberté.

En Turquie, on respecte le chat comme l'animal le plus pur : il est admis au foyer domestique. Mahomet ayant eu, d'ailleurs, pour le chat une affection extrême, il est tout naturel que les musulmans professent pour ce quadrupède un sentiment pareil.

Ce n'est pas en Orient seulement que la race féline a conquis l'estime publique. Elle est aussi devenue la compagne du foyer chez les peuples occidentaux, qui apprécient le mérite de sa sociabilité.

Dans la chaumière ou dans le château, il n'est aucun endroit qui ne soit pour le chat un lieu de plaisance. Sur l'appuis d'une fenêtre ou sur le bras d'un fauteuil, sur la crête d'un mur, sur un fagot de broussailles ou pelotonné sur le fourneau de la cuisine, il se trouve partout à son aise et assiste, impassible, aux péripéties de la vie domestique. Il est l'ami des enfants et de la petite fille qui rit de ses gentillesse; il est le destructeur des animaux qui infestent le palais ou la chaumière : on voit donc que les services qu'il rend à l'humanité méritent notre reconnaissance.

De grands hommes ont raffolé des chats. Richelieu avait un angora dont il faisait ses délices. On voyait Sa Majesté fourrée étalée sur la table de travail du cardinal, qui se plaisait à la prendre dans ses bras et à la caresser. Montaigne trouvait dans les minauderies de son chat une récréation sans pareille. Colbert élevait, dans son cabinet ministériel, une demi-douzaine de chats et leur enseignait les exercices les plus bizarres. Fontenelle avait une passion folle pour ces animaux. Il lui arrivait de faire asseoir dans un fauteuil un de ses matous et de réciter devant lui un discours. Citons aussi Théophile Gautier, qui avait pour son chat une tendresse orientale, qu'il était heureux de faire partager par ses nombreux amis.

N'oublions pas enfin que le chat a fourni à Perrault le sujet le plus attrayant de ses contes, et que, sous la plume de cet admirable conteur, le quadrupède botté est devenu l'exemple de ce que peuvent le travail, l'industrie, le savoir-faire et l'adresse.

VARIÉTÉS

Les Mystères

La procession traditionnelle de Roquebrune, qui a eu lieu, le 5 août dernier, au milieu d'une énorme affluence d'étrangers — procession qui n'est qu'une faible copie de celle du Vendredi-Saint, encore en usage il y a une vingtaine d'années dans la Principauté — rappelle, par sa mise en scène, les cérémonies curieuses du moyen âge connues sous le nom de *mystères*, et qui eurent pour premiers théâtres les nefs de Sainte-Sophie, de Sainte-Marie Majeure, les cathédrales de Strasbourg, de Reims, de Cambrai, les monastères de Corbie, de Saint-Martial, et, plus tard, les places publiques, comme aujourd'hui encore en Bavière, à Oberamergau.

Ces sortes de représentations dramatiques, qui se sont, à travers les siècles, perpétuées chez nous, offrent toujours, à l'observateur, un champ fertile en curiosités, un éternel sujet d'études sans cesse instructives.

Ces *mystères* avaient trait à la Religion; les princi-

paux mystères qui se sont conservés jusqu'à nous sont : le *Mystère de la Pentecôte*, joué à Chester en 1327 ; celui de la *Naissance de Jésus-Christ*, joué à Bayeux en 1350 ; celui de la *Passion*, représenté à Paris, à l'hôpital de la Trinité, en 1402. Ce dernier est sans doute celui du même nom, représenté à Valenciennes en 1547 et dont la bibliothèque de cette ville possède deux manuscrits, l'un de 40,000 vers, l'autre de 67,000 ! Il fut joué par les bourgeois de Valenciennes en vingt-cinq journées. « On y fit paraître des choses « étranges et pleines d'admiration... Ici, Jésus-Christ se rendait invisible ; ailleurs, il se transfigurait sur la montagne du Thabor... l'éclipse, le « tremblement de terre, le brisement des pierres et « les autres miracles advenus à la mort de Notre-Seigneur y furent représentés. La foule y fut si grande « pour l'abord des étrangers, que la recette monta « jusqu'à la somme de 4,680 livres, bien que les « spectateurs ne payassent que 2 liards ou 6 deniers. » (Relation d'Outreman, prévôt de Valenciennes.)

Le personnel de ces troupes dramatiques était des plus curieux. Il dépassait parfois trois cents individus, et l'arrivée de l'une d'elles dans une ville était un grand attrait pour le populaire.

Toute représentation comprenait trois parties bien distinctes : le *Cry*, la *Monstre*, le *Jeu*. L'association prenait le nom de *Jeu*. On faisait partie d'un jeu, comme on fait aujourd'hui partie d'une *compagnie*, le mot est souligné dans *Gil Blas*, et nous le respectons.

Lorsqu'un entrepreneur de mystères arrivait dans une localité importante, il le faisait annoncer par un *Cry*. On procédait ainsi :

Les directeurs et entrepreneurs louaient, à raison ordinairement d'un *patar*, quand la ville ne les leur accordait pas gratuitement, un certain nombre de trompettes. Le cortège se composait de la sorte :

- Les trompettes en tête,
- Un piquet de sergents du guet,
- Un piquet d'archers,
- Les principaux acteurs du jeu,
- Les directeurs et entrepreneurs à cheval,
- Une foule de bourgeois aussi à cheval.

Cette partie du personnel du *Cry* était exclusivement composée de volontaires, qui ne recevaient aucune rétribution.

Ce cortège traversait les rues de la ville, s'arrêtait sur les places principales, et l'un des directeurs criait l'arrivée du *jeu*.

Le *Cry* avait encore un autre but que celui d'annoncer la représentation. Comme ces spectacles exigeaient un personnel considérable, le directeur, à l'aide du *Cry*, faisait appel à tous les acteurs de bonne volonté — rien que les hommes (1) ; il recrutait ainsi sa troupe.

L'annonce faite, l'un des entrepreneurs prononçait un discours en vers (1) pour solliciter le concours des artistes amateurs. Ceux-ci, toujours nombreux, n'é-

taient reçus qu'après avoir subi un examen devant une commission composée des directeurs et des entrepreneurs du jeu, des chefs d'emploi et des échevins. Les rôles étaient ensuite distribués.

Après le *Cry* venait la *Monstre*.

Cette exhibition, qui constituait pour les habitants une véritable répétition générale, s'effectuait quelques jours avant la représentation du *Mystère*. Elle répond exactement à ce que l'on appelle aujourd'hui, dans le monde des cirques et saltimbanques : le *tour de ville*. Des trompettes précédaient le cortège ; tous les acteurs, tout le personnel s'y montraient, chacun dans son plus beau costume ; les premiers acteurs étaient à cheval ; les diables, les gardes, et même les anges étaient à pied. Toutefois, si l'archange saint Michel figurait dans le *mystère*, il montait un cheval richement caparaçonné.

Le *jeu*, qui n'était que la représentation du *mystère*, variait selon la nature et la longueur de celui-ci. Nous renvoyons, du reste, ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas vu la procession de Monaco, au spirituel compte rendu qui en a été fait dans l'*Annuaire de la Principauté de 1877* et qui donne un tableau exact de ce que devaient être ces spectacles au moyen âge.

Nous terminerons par cette simple remarque : en dépit des critiques dont on a quelquefois accablé nos aïeux au point de vue de leur parcimonie dans les choses théâtrales, on reconnaîtra, en se rendant compte des dépenses motivées par les représentations d'alors, que ceux-ci faisaient les choses aussi bien que nous.

Ainsi, pour monter le *ballet comique de la Royné*, représenté en 1581, à l'occasion des noces du duc Joyeuse, il fut dépensé douze cent mille écus, soit en argent, au taux actuel, près de quatre millions de francs. C'est Castil Blaze qui nous donne le renseignement, et certainement, même en faisant la part de l'exagération, il est difficile de ne pas admettre que les aventures de l'enchanteresse Circé, qui fournissent le sujet de cette espèce d'opéra, devaient tenir du merveilleux. On sait, depuis longtemps d'ailleurs, qu'en fait de mises en scène, de costumes, de décorations et machineries théâtrales, nos devanciers, par le faste qu'ils savaient déployer, eussent fait pâlir les féeries les plus renommées de l'Ambigu ou du Châtelet.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 Août au 5 Septembre 1880

- MENTON. b.-g. l'Eulalie, fr., c. Rey, vin.
 GOLFE JUAN. b. St-Joseph, id., c. Raybaud, sable.
 ID. t. la Fortune, id. c. Moute, id.
 ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.
 ID. t. Marie-Claire, id., c. Musso, id.
 ID. b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau, id.
 ID. b. l'Assomption, id., c. Barral, id.
 MARSEILLE. t. Nouvelle-Vierge-Marie, id., c. Jacquet, briques, tuiles.
 GOLFE JUAN. t. Divine-Providence, id., c. Fochon, sable.
 ID. t. St-Pierre, id., c. Giraud, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.
 ID. t. Divine-Providence, id., c. Fochon, id.
 ST-TROPEZ. cutter Vierge-des-Anges, id., c. Cosso, vin.
 GOLFE JUAN. t. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, sable.
 ID. t. la Fortune, id., c. Moute, id.
 ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.
 ID. b. St-Joseph, id., c. Raybaud, id.
 ID. b. l'Assomption, id., c. Barral, id.
 ID. t. St-Pierre, id., c. Giraud, id.
 ID. t. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.
 ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.
 ID. t. Marie-Claire, id., c. Musso, id.
 MENTON. t. St-Jean-Baptiste, id., c. Bertocci, charbon.
 NICE. b.-g. Trois-Sœurs, id., c. Hillot, id.
 GOLFE JUAN. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, sable.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.
 NICE. b. Virginie, id., c. Isoard, id.
 GOLFE JUAN. t. St-Pierre, id., c. Giraud, id.
 ID. t. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.

Départs du 30 Août au 5 Septembre 1880

- GOLFE JUAN. b. St-Joseph, fr., c. Raybaud, sur lest.
 NICE. t. Sta-Caterina, ital., c. Parenti, charbon.
 MENTON. b.-g. l'Eulalie, fr., c. Rey, fûts vides.
 GOLFE JUAN. t. la Fortune, id., c. Moute, sur lest.
 ID. b. le Charles, id., c. Allègre, id.
 ID. t. Marie-Claire, id., c. Musso, id.
 ID. b. l'Eclaireur, id., c. Jovenceau, id.
 ID. b. l'Assomption, id., c. Barral, id.
 ID. t. Divine-Providence, id., c. Fochon, id.
 ID. t. St-Pierre, id., c. Giraud, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sur lest.
 MARSEILLE. t. Nouvelle-Vierge-Marie, id., c. Jacquet, sur lest.
 GOLFE JUAN. t. Divine-Providence, id., c. Fochon, id.
 MENTON. cutter Vierge-des-Anges, id., c. Cosso, vin.
 GOLFE JUAN. t. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, s. l.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sur lest.
 ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.
 ID. t. Marie-Claire, id., c. Musso, id.
 ID. b. Six-Sœurs, id., c. Sève, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sur lest.
 MENTON. b.-g. Caterina, ital., c. Bregliano, vin.

CODE DE L'ENREGISTREMENT

DU TIMBRE, DES HYPOTHÈQUES, DES DROITS DE GREFFE ET DES VENTES PUBLIQUES DE MEUBLES DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO.

Le Code d'instruction criminelle

Le Code pénal — Le Code de Commerce

En vente au bureau du journal. — Prix : 3 fr.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres).

Aout-Sept.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL				
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir							
	29	761.4	761.5	759.2	758.8	754.6	21.6	21.8	20.6	21.0				22.0	81	E	couvert, pluie
30	56.0	56.6	57.7	58.5	59.7	21.9	23.6	21.7	22.2	21.3	85	S S O	voilé, pluie				
31	62.0	62.5	63.0	63.7	64.5	21.3	24.1	22.6	22.0	21.4	85	S O	beau				
1	68.8	68.6	67.6	67.4	68.0	22.5	24.0	23.3	21.8	21.2	79	id.	beau, s. voilé, qq. g.				
2	69.5	69.6	68.8	68.5	68.8	23.5	26.2	25.2	24.0	23.0	58	id.	très beau				
3	69.4	69.3	68.8	68.2	68.7	23.7	25.6	25.0	23.6	22.9	70	calme, S O soir	id.				
4	69.2	68.8	67.9	67.8	68.1	24.2	26.0	25.1	23.6	22.6	73	S O	id.				
DATES																	
Températures extrêmes																	
Maxima											22.0	24.8	24.7	24.8	27.0	26.0	26.1
Minima											17.5	17.2	19.0	19.2	19.5	20.5	20.8

Pluie tombée : 37^{mm} 5

Résumé des observations météorologiques du mois d'Août 1880

Pression barométrique moyenne	759 ^{mm} 2
" maximum absolu (le 31)	64 ^{mm} 5
" minimum absolu (le 2)	49 ^{mm} 4
Différence	15 ^{mm} 1
Température moyenne de l'air	24 [°] 4
" maximum absolu (le 22)	28 [°] 5
" minimum absolu (le 7)	15 [°] 4
Différence	13 [°] 1
Humidité relative moyenne	73
Vents régnants, S O	
Nombre de jours très beaux	12
" beaux	10
" voilés	3
" de pluie	6
Pluie tombée	89 ^{mm} 4

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.
2 volumes in-8° — Prix: 6 fr. — Par la poste: 8 fr. 50

UNE DAME recommandable à tous égards, qui a longtemps dirigé la maison d'un ecclésiastique, désirerait de préférence une position analogue, à Monaco ou aux environs. — Elle pourrait cependant remplir l'emploi de lingère dans un pensionnat ou un hôtel, ou occuper une place de dame de compagnie dans une bonne famille. — S'adresser au bureau du journal.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE
MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA
de

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

Dépôts: A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
A Marseille, Pharmacie Centrale.
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

Leçons de Piano. — M^{me} Pauline Cioco.
Rue de l'Eglise, 4, Monaco.

HOTEL-RESTAURANT DE MARSEILLE

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL DE LONDRES

Appartements, chambres, table d'hôte

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE

TABLE D'HOTE. — PENSION.

Hôtel des Étrangers

Rue Florestine, Condamine.
TABLE D'HOTE. — PENSION

LE MONDE THERMAL
Hydrologie. Eaux minérales. Bains de mer. Stations d'hiver
Directeur: A. CAZAUX
63, rue de Maubeuge, Paris.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A DATER DU 24 MAI 1930 — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

Dist. Kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	477	481	479	503	487
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		mixte	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	omn.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	matin	soir	matin	matin	matin	matin	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	12 05	2 17	6 40	7 50	9 49	10 »	1 20	3 03
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	8 40	11 10	1 14	2 50	3 54	7 10	8 02
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	9 51	12 08	2 05	3 54	4 10	6 35	8 17
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ	8 19	12 30	2 24	4 10	6 35	6 46	8 29	8 36
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-s-Mer	8 30	12 42	2 35	4 22	6 46	6 53	8 36	8 45
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	8 37	12 49	» »	4 29	6 53	7 01	8 45	9 02
2	» 70	» 55	» 35	Eze	8 45	12 57	» »	4 40	7 01	7 15	9 02	9 08
5	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 03	1 12	3 01	5 10	7 21	7 29	9 08	9 20
10	1 20	» 90	» 65	Monte Carlo	9 10	1 18	3 07	5 10	7 21	7 29	9 08	9 29
19	2 45	1 85	1 30	Cabbé-Roquebr.	9 19	1 32	» »	5 19	8 12	8 12	9 29	9 29
173	19 15	13 55	9 65	Menton	4 55	9 43	1 55	3 40	5 19	5 19	8 12	9 29
				Vintimille h. de Rome	6 32	11 47	3 45	6 15	10 20	10 20	10 20	10 20
				Gènes	1 55	6 05	10 10	10 40	10 40	10 40	10 40	10 40

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

Dist. Kilom.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.	STATIONS	478	509	482	486	488	492	494	498
					mixte	mixte	mixte	mixte	direct	mixte	mixte	mixte
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris	6 35	10 20	12 45	3 14	7 28	8 30	10 15	10 50
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 10	8 30	11 »	1 20	3 50	8 02	10 50	10 50
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.	7 20	8 40	11 10	1 31	4 »	8 12	11 18	11 18
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 29	8 50	11 20	1 41	4 10	8 23	11 12	11 18
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	7 36	8 59	11 31	1 47	4 25	8 30	11 18	11 18
9	1 10	» 80	» 60	Eze	7 49	9 13	11 44	» »	4 39	8 44	11 42	11 42
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	7 57	9 21	11 52	» »	4 47	8 52	11 54	11 54
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-s-Mer	8 04	9 28	12 07	2 11	4 54	9 01	11 54	11 54
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	8 16	9 40	12 19	2 23	5 06	9 13	11 54	11 54
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	6 08	9 55	1 43	2 45	5 20	9 40	12 »	12 »
40	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 15	11 05	2 55	3 45	6 29	11 »	12 55	12 55
				Toulon	12 »	3 23	8 10	7 38	» »	5 20	» »	» »
				Marseille	2 20	5 »	10 15	9 15	» »	7 40	» »	» »

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT
avec grande terrasse sur la mer

TABLE D'HOTE
Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.
CUISINE FRANÇAISE

SALON DE CONVERSATION
où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS
en toute saison

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE
Installation récente des plus complètes
L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

HOTEL DE LA PAIX

Rue Basse, Monaco.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL VICTORIA

(maison meublée).
tenue par ERASME REY.
Boulevard de la Condamine.

HOTEL ET RESTAURANT BEAU-SITE

Boulevard de la Condamine. — Table d'Hôte et Pension.

HOTEL DE RUSSIE
et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE
A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féériques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.